Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 46

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Il y a cent ans

Elle réussit à faire voter la loi sur la tuberculose

Il y a cent ans, le 22 octobre, naissait à St-Peterspourg, Charlotte de Mayer, qui a épousé à Gingins le Dr Eugène Olivier. Il est difficile de donmer de l'éde précise de tout ce que ce couple de
médicins a apporté au Pays de Vaud, de tout ce
que leur doit la santé publique.

Le Dr Eugène Olivier, Mme Charlotte Olivier ont
réé dans ce pays la lute contre la tuberculose, ils
ont voulu la Ligue vaudoise contre la tuberculose, ils
ont voulu la Ligue vaudoise contre la tuberculose, se
qui a mené le bon combat et qui le poursuit en suivant les traces de ces deux philanthropes.
Soutenue, encouragée par son mari, Mme Olivier
a créé la cure d'aire de Sauvabelin, la Bérallaz, le
Nid, les Osiloinos, car il vaut mieux prévenir que
guérir. Ele a été de 1911 à 1926 le médecin-chef du
Dispensaire antifuberculeux de Lausanne, recevant les patients à la Poloclinique de la rue CésarRoux, allant visiter les malades, les familles de malades dans tous les quartiers de la ville. Partant de
sa maison du Mont aux petites heures, par le premier tramway, elle allait voir ses malades, faire
des piqûres, apporter des conseils. Elle plaçait les

enfants, les adolescents, surveillait les parents.

C'est à sa persévérance, à son entregent, à la façon si habile et si souple qu'elle avait de faire des démarches, de faire agir ceux qui pouvalent concouirr à la lutte antituberculose, que l'on doit la loi sur les enfants placés, votée par le Grand Conseil en 1914; c'est grâce à ses démarches à son insistance, que le conseiller fédéral Ernest Chuard, ému par sa force de persuasion, élabora et fit approuver par les Chambres la loi fédérale de 1928 sur la tuberculose.

Cette bonne féministe, membre de la section de Lausanne du Suffrage féminin, ressentait durement l'intériorité civique de la citoyenne qui l'empéchait de travailler dans les assemblées légisatives, ce qui explique l'ardeur qu'elle a mise à faire triompher ses initiatives par l'intermédiaire des élus. Elle ne craignait pas d'affirmer, quand on la félicitait pour sa persévérance, qu'elle aurait eu encore plus d'efficacité si elle avait eu le privilège d'être une élue.

S. B. enfants, les adolescents, surveillait les parents C'est à sa persévérance, à son entregent,

Les conseillères communales

Pour des raisons personnelles, Mme Girard-Mon-tet, présidente de l'Association vaudoise des ci-toyennes, a donné, à fin octobre, sa démission de conseillère communale à la Tour-de-Peilz où, élue comme radicale, elle était devenue une indé-pendante

Les prix littéraires

Les prix littéraires

Au château d'Oron, le 7 novembre, Mile C. Muret, rédactrice à la « Gazette de Lausanne», a reçu de l'Association des écrivains vaudois le Prix de la nouvelle, créé à l'occasion des vingt ans de l'Association. L'œuvre de Mile Muret, « Les Blés », a paru dans la « Gazette de Lausanne» au mois d'octobre. Mile Muret, faut-il le rappeler, est la fille du Dr M. Muret, l'ardent défenseur des droits civiques des femmes, qui a présidé l'Association vaudoise pour le suffrage féminin.

Ce même 7 novembre, le jury du concours littéraire de l'Œuvre des lectures pour la jeunesse, présidé par M. M. Zermatten, a remis deux prix à deux femmes : le premier à Mme Madeleine Major, de Lausanne, pour sa nouvelle « Etoile et le petit garçon », le deuxième prix à Mme Yvonne Bastardoz pour « Hao-Ti descend sur terre », une biographie du Dr Alexandre Yersin, le vainqueur de la peste. Mme Bastardoz, qui mène de front son travail de fermière, à Colombier sur Morges, et l'éducation de ses trois garçons, trouve le temps d'écrire. C'est une collaboratrice régulière de la Feuille d'Avis de Lausanne» et de « La Terre vaudoise ».

S. B.

Les commissions scolaires

Pour la première fois, la commission scolaire de la commune d'Ollon a fait appel, pour l'agglomé-ration de Villars, à une femme, Mme Pignolet.

Les femmes universitaires

L'Association suisse des femmes diplômées des universités à fêté cette année son quarantième anniversaire. L'Expo 64 s'est trouvée là, juste à point, pour donner à cette célébration l'allure d'une manifestation imposante. En effet. C'est la section lausannoise qui invitait ses collègues, les 10 et 11 octobre, à Lausanne, et qui fit de l'assemblée annelle une pleine réussite. Séances administratives et visite de l'exposition ont comblé les participantes de notions intéressantes.

et visite de l'exposition ont comblé les participantes de notions intéressantes. Ce qui fut très réussi aussi, c'est le numéro commémoratif du bulletin de l'Association suisse. La rédaction a eu l'idée de demander à toutes les présidentes successives depuis 1924, de conter brèsement quelque souvenir de sa présidence. On croirait voir revivre, pour les anciens membres, une petite fresque de ce que les universitaires ont accompli en ces quarante années.

Allons-nous les citer toutes ? II y en a eu onze, choisissons çà et là: tout d'abord Mme Schreiber-Favre, la juriste de Genève, qui élabora les statuts : Mile Ruth Speiser de Bâle, qui accrut considérablement le nombre des membres ; Mile Quinche, qui travailla avec ess collègues à faire admetre, pour la Suissesse mariée à un étranger, le droit de garder sa nationalité suisse ; Mme Eder, décédée en 1957, qui passa sur le plan international et demmes ; Mile Schaetzel qui avait établi les premiers contacts avec la Fédération international et susen 195/, qui passa sur le pian international et devint présidente du Conseil international des femmes; Mille Schaetzel qui avait établi les premiers
contacts avec la Fédération internationale et suscité la création de l'Association suisses; Mme Hegg
ui fut chargée, pendant la seconde guerre mondiale, de porter secours aux universitaires réfugiées
et qui contien ect apostolat; Mille Keller qui préside, à Zurich, les manifestations du 25e anniversaire; Mille Du-Bois, spécialiste des bourses universitaires; Mme Henrici qui eut à recevoir, à
Berne, le Conseil de la Fédération internationale;
Mme Fauconnet, présidente lors du drame de la
révolution hongroise, qui dut faire face aux problèmes; Mme Thalmann-Anthenen, par contre, eut
la joie de présider lors de la Saffa. Aujourd'hui,
c'est Mille Liselotte Schucan qui orchestre les ac-

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire! Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 11791 tivités et qui a supervisé le 40e anniversaire. En route pour le cinquantenaire!

Les premières étudiantes

Il y a juste un siècle que les femmes ont fait leur entrée dans les universités suisses : c'est au cours du semestre d'hiver 1864-1965 qu'une Russe a commencé des études de méqu'une Kusse a commencé des êtudes de mè-decine à l'Université de Zurich. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'elle fut suivie par la première Suissesse, Marie Vögtlin, qui entrait aussi en médecine à la même Université. En 1871, nous trouvons la première étu-diante à l'Ecole polytechnique fédérale, en 1872 aux Universités de Berne et de Ge-

nève, en 1876 à Lausanne, en 1890 à Bâle, en 1894 à Neuchâtel, en 1900 à St-Gall et en 1905 à Fribourg.

La chapelle interconfessionnelle de l'exposition

A notre connaissance, «La Vie protestante » a été le seul journal qui ait rappelé qu'avant l'exposition nationale, la Saffa II 1958 avait édifié une chapelle interconfessionnelle qui a reçu plus de 1700 000 personnes. C'était un joil petit édifice en bois de 240 places, dressé près de l'entrée principale. Des cultes, des messes y ont été célébrés et, à mildi, il y avait une prière œcuménique, comme à Lausanne, de mai à octobre derniers. C'est un phénomène assez curieux, constaté par plusieurs personnes : le fait d'évoquer la Saffa, en présence de certains organisateurs de l'Exposition nationale, avait le don de susciter leur ire. On se demande pourquol...

Une vaudoise à l'honneur

La Conférence internationale de service social, qui vient de siéger à Athènes, a appelé à faire partie de son comité exécutif MIIIM Mariel-Jouise Cornaz, licenciée en droit, une Lausannoise qui dirige depuis plusieurs années l'Ecole d'études sociales de Genève, C'est la première fois qu'un représentant de la Suisse siège dans ce comité. Mille Cornaz, qui est sœur de MIIe S. Cornaz, conseillère communale à Lausanne, a été assistante au Service social de justice de Lausanne puis à l'Office cantonal des mineurs. Elle a présidé l'Association suisse des travailleurs sociaux. S. B.

NEUCHATEL

Rencontre suffragiste

L'assemblée cantonale pour le suffrage téminin s'est réunie le 31 octobre, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Mile Raymonde Schweizer. Une causerie claire et imagée de Mme Bauer-meister, sur l'Office social neuchâtelois qu'elle dirge, nous apprend que cette institution sert de lien entre les différentes organisations à but social; elle entre les différentes organisations à but social; elle constitue un pont entre ces dernières et l'Etat, qui, tout en respectant l'inspiration privée de certains groupements, peut leur venir en aide efficacement. Le rapport présidentiel, vivement applaudi, relève entre autres aspects positifs de l'exercice écoulé, le nombre croissant des conseillères générales, la omination de deux nouvelles grand-conseillères, qui sont maintenant sept à sièger au Château et, ce qui est salué avec jole, l'acceptation par l'Etat de prendre à sa charge la différence exigée par les assurances-maladie entre les primes des hommes et celles des femmes. La présidente rappelle que cette décision du Grand Conseil devra être ratifiée par le peuple; elle prie Instamment les membres présents de faire une active propagande dans les milleux féminins.

Les réportmatrices » le «Comité des électrices des contracts de faire une active propagande mans les contracts des fertices et les contracts des fertices et les contracts des électrices et les contracts de la contract des électrices et les contracts de la contract des électrices et les contracts de la contract de la contr

presents de faire une active propagande dans les milieux féminins.

Les rapports concernant la « Fédération romande des consommatrices», le « Comité des électrices romandes » et la proposition de modifier le nom de notre association, suscitent une discussion très animée. Il ressort de cet intéressant échange d'idées, l'impression générale que la voix de la femme est encore trop peu écoutée dans la vie publique, que ce soit dans les sphères politiques, économiques ou culturelles.

La belle devise de notre Exposition nationale: « Croire et créer » restera une vision stérile de l'esprit, aussi longtemps qu'il n'y aura pas collaboration entre le génie de h'nomme et celui de la femme pour en faire une réalisation vivante. Dans cette

GENEVE

La providence des sourds

L'Amicale genevoise des sourds a fêté ré-cemment le quarantième anniversaire de sa fondation dans le local rénové, où ses mem-bres peuvent se réunir et lutter, par des ren-contres familières, contre l'isolement dont souffrent tous les « mal entendants ». Cet événement local se devait d'être si-calé dans patre invende pare que sele res-

gnalé dans notre journal, parce que cela nous permet d'informer nos lecteurs que les fem-mes jouent un rôle prépondérant en Suisse romande dans cette action fraternelle. A Genève, la présidente locale est Mlle Odette Challet, spécialiste distinguée de l'enseignement aux sourds-muets. Mais l'instigatrice, l'animatrice des groupements similaires fut une Vaudoise, Mlle Fridette Amsler, de Verent de la commentation de la commentati

vey.

Mille Amsier est née le 18 septembre 1894, à Vevey, où ses parents dirigeaient l'Hôtel de famille qui allait devenir le centre de ralliement des sourds de la région. Tout enfant, elle souffre déjà des symptômes de sa surdité; adolescente, la déficience s'aggrave et, à 20 ans, elle doit se rendre à l'évidence de son infirmité.
C'est en 1922 que se fonde, à Vevey, la première Amicale des sourds. On en compte actuellement vingt-trois en Suisse romande. Mile Amsier, qui en tut l'initiatrice, savait combien les sourds souffrent de leur isolement. Si on les réunit, lis échappent à la solitude et puisent des forces morales à ces contacts humains.

Avec quelques collaborateurs dévoués, elle dé-

contacts humains.

Avec quelques collaborateurs dévoués, elle dé-cide, en 1924, de lancer la revue « Aux Ecoutes ».

Durant vingt-cinq ans elle assume les fonctions de rédactrice et d'administratirce et révèle des qua-lités d'intelligence qui s'allient à ses qualités de

lités d'intelligence qui s'allient à ses qualités de cœur.

Quand les appareils acoustiques commencent à se répandre sur le marché, Mille Amsier crée le premier service de démonstations et de dépannage qui fut la genése des centrales actuelles. Elle arpenta la Suisse romande, infatigable, munie de nombreux sacs, prodigue de son temps et de ses conseils toujours judicieux. Cette vaste activité ne l'empêche pas de voyager. Elle se rend aux Etats-Unis, correspondant avec de nombreux journaux à l'étranger, est membre de la commission romande de «Pro Intirmis».

Au moment où elle son enfin à se reposer, la maladie a raison d'elle et elle s'éteint paisiblement le 14 mars 1957. Sa viet fut un serviceis que catastrophe, devint un atout et Mille Amsier se plaisait à dire qu'elle evait passé dans la classe des «professionnels » de la surdité. Aux Ecoutes », M.L. Gerhard

Nous avons cru intéressant de parler ici de

Nous avons cru intéressant de parler ici de Nous avons c'u litterssant de part let de l'activité déployée en faveur des sourds, non seulement comme exemple d'énergie féminine bienfaisante, mais pour que les personnes qui ont de la peine à entendre sachent que dans toute notre Suisse romande, elles ont à leur disposition un journal qui sert de lien entre ces infirmes: Aux Ecoutes, 50, rue de la Pierre-à-Mazel, Neuchâtel. En outre, dans nos re-a-Mazei, Neuchatei. En outie, dans nos capitales cantonales romandes, des centrales d'appareils acoustiques où l'on peut procéder à des essais d'appareils afin d'expérimenter el ou tel modèle avant d'en faire l'acquisition, des cours de lecture labiale pour ceux que ni la chirurgie ou la médecine, ni l'emploi

Dépôt d'une motion concernant le travail féminin à temps partiel

Mme Lise Girardin, députée radicale, a dé-posé et développé devant le Grand Conseil, dans sa séance du 26 septembre, *une motion* concernant le travail féminin à temps partiel.

Mme Giradin a demandé que le problème soit envisagé dans son ensemble: rémunération, promotion de service, droit de congé, tion, promotion de service, droit de conge, congés de maladie, assurances chômage, maladie, accidents, convention collective de travail, droit à la retraite. Pour mettre fin à un obstacle actuel à l'engagement de femmes pour du travail à temps partiel, elle a demandé également que ces travailleuses soient comptées comme demi-unités dans l'effectif otal du personnel soumis au contingentement

Après discussion, la motion de Mme Girardin a été renvoyée à l'examen d'une commis-sion. Cette proposition répond à une néces-sité au moment où le développement du travail à temps partiel s'impose de plus en

perspective, la section neuchâteloise gardera son appellation d'« Association pour le suffrage féminin » jusqu'au moment où la Suissesse aura acquis tous ses droits de citoyenne.

Une administratrice communale

Après Savagnier, une autre commune du Val-de-Ruz, Coffrane, a décidé de faire appel à une femme pour occuper le poste d'administrateur communal. Dans cette seconde localité, le Conseil communal at nommé Mille Liliane Bischoff, qui entrera en activité dès 1965.

tions spéciales pour sourds dans les temples et églises, dans des théâtres ou des salles, cabines téléphoniques aménagées pour eux, etc.). En cette année du quarantième anniversaire du journel des facts de la journel de

d'appareils ne peut aider, sont à leur dispo-tition, ainsi que des renseignements sur les efforts qui sont faits en leur faveur (installa-

En cette annee du quarantieme anniversaire du journal Aux Ecoutes, une vaste action de propagande se poursuit pour que tous ceux et celles qui souffrent d'une surdité plus ou moins grave soient informés de l'aide qui est à leur disposition.

Quatre nouvelles bibliothécaires

Quatre elèves de l'Ecole de bibliothécaires, ratachée à l'Ecole détudes sociales de Genève, ont présenté leurs travaux de diplôme le mardi 27 octobre en séance publique.

Mille Guitty Hakimi a fait précéder sa « Bibliographier aisonnée des thèses présentées en Suissa par les étudiants iraniens de 1900 à 1962 », élaborée sous la direction de Mille Maria Brun, d'un intéressant aperçu historique sur les relations entre la Perse et la Suisse, lesquelles se sont précisées et resserrées dès le milieu du siècle dernier, ainsi que sur l'arrivée d'étudiants dès la fin du siècle, à Lausanne pour commencer, et dont plusieurs ont joué ou jouent encore un rôle en vue dans leur pays. Elle a aussi indiqué les principes concernant l'octroi de bourses pour des études en Europe et que le nombre des boursiers iraniens en Suisse avait fortement augmenté depuis 1933. Elle a retrouvé 247 de leurs thèses et Mille Brun l'a félicitée pour la manière dont elle avait su en indiquer brièvement des grandes lignes dans son catalogue raisonné. Mille Monique Prince, elle, a réorganisé la bibliothèque du Musée historique de La Chaux-de-Fonds. Ce fut l'occasion d'un exposé sur la création et le développement du musée dont les trois principales sections : histoire naturelle, médaillier et bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ce fut l'occasion d'un exposé sur la création et le développement du musée dont les trois principales sections : histoire naturelle, médaillier et bibliothèque, s'intéressent plus particulièrement à tout ce qui touche au Jura et aussi de remarques non dénuées d'esprit sur le sérieux, le ton moralisateur et le manque d'imagination qui ont caractérisé les écrivains neuchâtelois jusque tout récemment. Monzé, en proposant l'acceptation du travail par l'Ecole, a souligné combien son introduction présentait d'intérêt pour tous ceux qui désirent se renseigner sur la vie locale à divers points de vue.

Enfin, Mille Evelyne Magnenat et Mine Yemin-Cauderay parlait da la Bibliothèque publique et universitaire qui en attendar

11e conseillère municipale

Mile Solange Schmid, socialiste, vient d'entrer au Conseil municipal de la Ville de Genève, en rem-placement d'un conseiller démissionnaire. Il y a maintenant 11 femmes siégeant au législatif communal de Genève

Réunions et conférences

Lyceum Club, promenade du Pin 3

Dimanche 29 novembre, 16 h. 45, musique et poè-mes, par Mile Liselotte Born, pianiste, M. François Courvoisier, violoncelliste. Poèmes dits par Mile Odette Kocher.

Dimanche 6 décembre, 16 h. 45, concert Aline emierre, 1er prix du Lyceum de Suisse.

Vendredi 22 novembre

Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont -«Responsabilité des femmes dans l'économie du pays», par Mme Carrard, député au Grand Con-seil vaudois.

Samedi 14 décembre

Soirée d'Escalade du Club des femmes de car-rières libérales et commerciales, au Coq d'Or, 19, rue Pierre-Fatio.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES **AUX PETITS LUTINS**

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÈVE

Confections soignées pour enfants